DE VOUS À NOUS

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Nous souhaitons, dans ce numéro, répondre à une question que vous êtes très nombreux à nous poser.

« Les dons que j'effectue en 2018 ouvreront-ils toujours droit à une réduction d'impôt malgré l'année fiscale blanche voulue par le gouvernement sur les revenus de 2018 ? »

La mise en place dès janvier 2019 du prélèvement à la source, assortie d'une « année fiscale blanche » sur les revenus perçus en 2018, ne remet pas en cause les réductions d'impôts de 75% sur le montant de vos dons effectués à La Mie de Pain. Elle les rend même plus rapides à récupérer!

Voici un exemple pour 100 € de don :

15 janvier

acompte de 60 % du montant

de la réduction d'impôt dont

vous avez bénéficié en 2018

(au titre de vos dons

effectués en 2017):

soit 75 € de réduction d'impôt

en 2018 X 60% = **45** €

vous faites un don ou des dons pour un total de 100 € à La Mie de Pain, équivalent à votre

soutien en 2017.

Avril-Juin 2019 vous obtenez un

> vous effectuez votre déclaration de revenus 2018 mentionnant votre nouveau soutien de 100 € à La Mie de Pain en 2018.

l'administration fiscale vous restitue le solde de votre réduction d'impôt.

Juillet

2019

Soit 75 € de déduction d'impôt totale : 45 € d'acompte = 30 €.

En résumé, pour un don de 100 € en 2018,

vous bénéficiez d'un acompte de 45 € de réduction d'impôt dès le 15 janvier 2019, puis du solde 30 € en septembre, soit 75 € de réduction d'impôt en tout.

N'hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos questions et témoignages, soit :

▶ Par courrier à : Relation donateurs - 18 rue Charles Fourier - 75013 Paris
▶ Par email à : service.dons@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés!

DONNER AUTREMENT -

VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE POUR RÉDUIRE LE MONTANT DE VOS IMPÔTS AU BÉNÉFICE DES PERSONNES SANS-ABRI.

Tout don envoyé à La Mie de Pain avant le 31 décembre 2018 vous permettra de déduire de votre impôt sur le revenu, à payer en 2019, 75% de votre soutien dans la limite de 537 € par an (plafond 2018). Au-delà, cette réduction passe à 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Tenez-en compte pour démultiplier l'importance de votre don!

■ Ainsi, un don de 80 €, vous permet de déduire 60 € de votre impôt sur le revenu et vous revient réellement à 20 €.



lamieîdeopain

Le Journal N° 65 - Novembre 2018





Î ÉDITO Faisons de Noël un temps de partage et de solidarité

Noël est l'un des moments privilégié de l'année pour exprimer son soutien envers les personnes les plus démunies et les plus touchées par l'isolement. C'est pourquoi nos équipes sont dès à présent mobilisées, dans chacune de nos structures, pour préparer les traditionnels réveillons de La Mie de Pain.

Nos bénévoles habituels sont rejoints pour l'occasion par de nombreux bénévoles qui viennent en renfort, souvent jeunes, parfois accompagnés de leurs parents, et qui tiennent à faire de Noël un vrai temps de partage et de solidarité.

Près de 700 personnes sans-abri et souffrant d'un grand isolement ont ainsi bénéficié l'an dernier des réveillons de La Mie de Pain, avec un repas de fête, un petit présent attentionné pour chacun, une animation musicale...

Je vous invite à découvrir cette vaste mobilisation solidaire et à y participer pour diffuser, cette année encore, la joie de Noël auprès des personnes qui n'ont plus rien.

D'avance merci pour votre don de Noël!

Florence Gérard Présidente des Œuvres de la Mie de Pain

Merci à tous nos bénévoles!

Pour nous, les bénévoles sont tout simplement essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, au fonctionnement de nos structures d'accueil.

400 bénévoles* apportent régulièrement leur aide au Refuge, à l'Arche d'Avenirs, au Relais Social, au Foyer pour femmes, au Foyer de jeunes travailleurs, à la Villa de l'Aube ainsi qu'au siège de l'association.

Plus de 28 000 heures de bénévolat* ont été comptabilisées. Un chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes (plus de 1 000 heures supplémentaires par rapport à 2016).

Leurs missions sont variées : service de repas ou de boissons chaudes, tri de vêtements, accueil, écoute, animation, consultations médicales, visites à l'hôpital, conversations en français, coaching sportif, accompagnement scolaire, administratif, expertise...

Des bénévoles ponctuels apportent également leur aide :

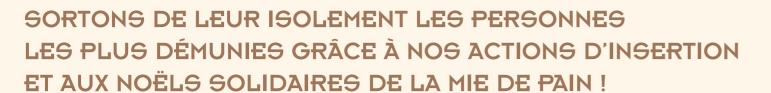
- au réfectoire du Refuge en renfort des équipes pendant la période estivale et les fêtes de fin d'année,
- deux fois par an, dans le cadre des collectes des Banques alimentaires,
- durant une journée avec leur entreprise dans le cadre de journées de solidarité.

Ensemble, donnons vie aux Noëls solidaires de La Mie de Pain!

* Chiffres issus du Rapport d'activité 2017



AU CŒUR DE NOS ACTIONS_____



À quelques semaines de Noël, au-delà de nos actions d'urgence et de soutien, nous devons tout mettre en œuvre, ensemble, pour redonner tout son sens à cette période en perpétuant une belle tradition de partage et de solidarité envers les personnes les plus démunies.

ORGANISONS DES RÉVEILLONS FESTIFS

Nos équipes bénévoles et salariées se mobilisent dès à présent, dans les différentes structures de La Mie de Pain, pour décorer les réfectoires et organiser des réveillons de Noël festifs. Grâce à votre générosité, nous pourrons diffuser la joie de Noël auprès des personnes qui en sont exclues.



«L'approche des fêtes, je ressens le souvenir doulourerx des Noëls passés en famille, lorsque j'avais encore un chez moi. Heureusement que La Mie de Pain sera là pour me permettre de vivre un vrai Noël comme avant!»

Hélène, Hébergée au Foyer pour femmes

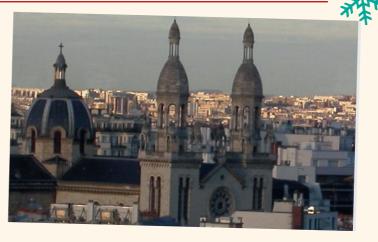
OFFRONS UN PETIT PRÉSENT À CHACUN

Votre soutien nous permettra également d'offrir un petit cadeau à la fois utile et attentionné à chaque participant, pour que Noël demeure un moment de partage et de solidarité, comme dans une vraie famille.



«Lors du dernier réveillon de Noël, je m'occupais notamment d'accueillir les résidents de La Mie de Pain et les personnes venues de l'extérieur ou de la rue. Un petit présent était offert à chacun. Ces moments émouvants font écho à mon enfance, lorsque j'allais remettre un petit colis aux habitants pauvres de mon quartier. »

Jean-Luc Perrigault, Bénévole au réfectoire du Refuge depuis plusieurs années



CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA MESSE DE NOËL

Comme chaque année, les personnes qui souhaiteront pourront participer à une messe de Noël afin de partager ensemble nos prières d'espoir et de solidarité. Nous serons heureux de vivre ce temps de recueillement avec celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent, le 24 décembre en fin d'après-midi en l'Église Saint-Anne de la Butte aux Cailles (Paris XIIIème).

« Je suis heureuse d'organiser cette messe de Noël qui réunit chaque année une centaine de personnes. Il est important de partager nos prières et de communier ensemble - hébergés, bénévoles, salariés et paroissiens qui souhaitent se joindre à nous. »

Geneviève Laffon, Bénévole et organisatrice de la messe de Noël de La Mie de Pain

« Noël est un moment privilégié de partage et de charité chrétienne. Aussi je ne manque jamais de faire un don de Noël pour manifester ma solidarité envers les plus pauvres d'entre nous. »

Catherine, Donatrice

PROLONGEONS LA JOIE DE NOËL

Des réveillons de Nouvel An et des lotos avec galettes des rois seront par la suite organisés pour démarrer l'année 2019 dans la joie et la solidarité.





AUTRES ACTIONS

HIVER 2018:

MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

« GRAND FROID »!

Face au froid intense qui a sévi du 27 février au 4 mars 2018, les équipes de La Mie de Pain ont déployé un dispositif exceptionnel pour accueillir dignement et au chaud les personnes sans-abri :

- L'Arche d'Avenirs a élargi ses horaires, avec une ouverture dès 7h30 et jusqu'à 21h. Cet accueil étendu a rencontré une importante affluence, avec 350 personnes en moyenne par jour, soit plus de 2 000 passages durant la semaine.
- et l'ancien réfectoire sont restés ouverts toute la nuit, pour un total de 68 nuitées supplémentaires. « Au-delà de cette nuit à l'abri, nous proposions aux personnes de prendre une douche et de se nourrir », témoigne Slimane Habri, agent d'accueil au Refuge.
- En tout, plus de 500 nuitées supplémentaires ont été recensées durant l'hiver, en plus des traditionnelles places d'hébergement d'urgence ouvertes au Refuge et au Foyer pour femmes.

Merci à toutes les équipes de La Mie de Pain pour leur implication - et merci à tous les donateurs qui ont soutenu cette mobilisation- permettant de mettre à l'abri et d'accueillir dignement ces personnes confrontées au grand froid!





